

FICHE ENSEIGNANT

LES ASSOCIATIONS : LE JEU

EN UN CLIN D'OEIL

THÈME	Humanitaire/solidarité
DURÉE	60 minutes (minimum)
NIVEAU	A partir de B1+
MÉTIER VISÉS	Chef de projet, collecteur de fonds, responsable de communication
PRÉREQUIS	Vocabulaire de l'humanitaire
SUPPORTS UTILISÉS	Cartes des associations/ONG
OBJECTIF GÉNÉRAL	Recueillir des fonds pour son association Argumenter/convaincre Présenter brièvement une association et ses projets
OBJECTIF GRAMMATICAL	Possibilité de revoir les connecteurs logiques : cause, conséquence, but...
OBJECTIF LEXICAL	Le vocabulaire de l'humanitaire/du monde associatif (L'expression des proportions/pourcentages)

EXPLICATION

AVANT DE COMMENCER	Il est possible de revoir le vocabulaire de l'humanitaire (voir carte mentale ci-dessous) ou encore de l'expression des proportions/pourcentage (voir fiche ci-dessous).
CONTEXTE	C'est la période de Noël, moment où les associations récoltent la majorité de leurs fonds par le biais des dons. Dans ce contexte de concurrence, comment convaincre les gens à donner à la vôtre ? Une entreprise a décidé de faire un don de 10 000 euros à une association. En groupe ou seul, vous devez essayer de la convaincre de les verser à la vôtre. L'enseignant jouera le rôle de l'entreprise.
DÉROULEMENT	<ol style="list-style-type: none">1) L'enseignant distribue à chaque élève (ou groupe d'élèves) la fiche d'une association (page ... à ...) et explique le principe général de l'activité (voir avant de commencer ci-dessus).2) Les apprenants prennent connaissance de leur association (lecture de la fiche distribuée).3) Ils préparent une petite présentation, pour l'oral, de l'association et de ses actions puis ils réfléchissent aux arguments qui pourraient pousser une entreprise à leur faire un don de 10 000 euros. À cette étape, ils peuvent faire des recherches complémentaires (sur l'association, actions et projets...) voire inventer des informations ou encore s'appuyer sur leurs connaissances du domaine.4) Ensuite, ils pensent à des arguments négatifs qui pourraient s'opposer au versement d'un don (arguments qui pourraient être avancés par l'entreprise).5) À l'oral, ils présentent l'association et ses actions. Puis, ils mettent en avant leurs arguments en faveur du don. Quand ils ont fini, l'entreprise (représentée par l'enseignant) peut leur poser des questions et ils doivent y répondre.6) Lorsque tous les apprenants ont effectué leur présentation, l'enseignant délibère et choisit donc qui recevra les 10 000 euros.7) Les apprenants et l'enseignant discutent des productions (points positifs, négatifs, à améliorer...)
REMARQUES	Cette activité est une activité de conversation qui doit pousser les apprenants à argumenter et convaincre. Pour cela, lors de la phase de préparation, ils peuvent essayer de mettre au point « une stratégie de communication ». On pourrait également utiliser les fiches des organisations pour d'autres activités et par exemple, développement d'une stratégie de communication (choix des cibles, message à transmettre, objectifs de communication,

supports de communication les plus adaptés, plan et budget de communication) avec une présentation de ses choix à l'oral. Les associations présentes dans l'activité ne sont pas toutes humanitaires/de solidarité (seulement les sept premières le sont vraiment) mais elles peuvent avoir un lien avec le domaine (solidarité, environnement, droits de l'homme). Par ailleurs, elles ont l'avantage d'être françaises ou d'avoir été créées en France.

Association 1

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *Action contre la faim*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



Action contre la faim est une organisation humanitaire créée en 1979 (contexte de la crise afghane) par un groupe d'intellectuels et de médecins, écrivains, journalistes. Elle se consacre exclusivement au problème de la faim dans son sens le plus large alors qu'avant, la lutte contre la faim était intégrée dans des combats plus généraux (lutte contre la pauvreté, pour la santé...).

Sa mission consiste donc à sauver des vies par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition, en particulier pendant et à la suite de situations d'urgence et de conflits.

En 2012 ACF est intervenue dans 45 pays, venant en aide à près de 7,3 millions de personnes.

Quelques faits :

- 1) 795 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, soit 1 personne sur 9
- 2) La grande majorité des personnes souffrant de la faim vivent dans des pays en développement, où 12,9% de la population est sous-alimentée
- 3) L'Asie comprend deux tiers des personnes sous-alimentées dans le monde et l'Asie du Sud est la première région la plus touchée suivie de près par l'Afrique
- 4) L'Afrique subsaharienne est la région avec la plus forte prévalence (pourcentage de la population) de la faim. Une personne sur quatre y est sous-alimentée.
- 5) L'Afrique subsaharienne est la région avec la plus forte prévalence (pourcentage de la population) de la faim. Une personne sur quatre y est sous-alimentée.

Son intervention :

- Mettre en place des programmes de nutrition pour lutter contre la malnutrition/la sous-nutrition
- Rechercher des solutions durables dans la lutte contre la faim et la sous-nutrition pour pouvoir assurer l'autonomie alimentaire des populations
- Mener des programmes d'amélioration de l'accès à une eau saine, de construction de latrines, de drainage... et sensibiliser aux bonnes pratiques d'hygiène et à la gestion de l'eau afin de garantir l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène
- Mener des activités de plaidoyer et de sensibilisation au problème de la faim

Association 2

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *Médecins sans frontières*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



Médecins sans frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes.

Elle apporte une assistance médicale à des populations dont la vie ou la santé est menacée : principalement en cas de conflits armés, mais aussi d'épidémies, de pandémies, de catastrophes naturelles ou encore d'exclusion des soins. Toutes ces situations nécessitent des ressources médicales et logistiques adaptées.

Indépendante des pouvoirs politiques, militaires ou religieux, 96% des ressources de l'association sont d'origine privée.

Elle a reçu le Prix Nobel de la paix en 1999.

Quelques faits :

- Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, seuls deux tiers des femmes enceintes porteuses du VIH sont sous traitement antirétroviral pour éviter la transmission à leur enfant
- En 2013, 198 000 cas de paludisme sont apparus dans le monde et cette maladie a entraîné 584 000 décès
- À l'heure actuelle, plus de 1/3 de la population mondiale n'a pas accès aux médicaments essentiels à leur santé et à leur survie à cause de prix trop élevés
- Les pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-est, ne comptent qu'1 médecin pour plus de 2000 habitants, c'est 6 fois moins que les pays développés
- Près de 750 millions de personnes (soit environ 11% de la population mondiale) sont encore privées de l'accès à l'eau

Son intervention :

- Mettre en œuvre un large éventail de soins : consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, nutrition, soins psychologiques, campagnes de vaccination...
- Apporter des secours matériels, nutritionnels et sanitaires pour améliorer les conditions de vie de personnes affectées par une crise : distribution d'abris et de matériel de premier secours, distributions de nourriture, ou approvisionnement en eau potable
- Informer l'opinion du sort des populations, comme de l'ampleur, de l'efficacité ou des objectifs des secours engagés
- Faire des campagnes pour permettre l'accès aux soins pour tous

Association 3

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *Handicap international*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



Handicap International est une ONG créée en 1982 par deux médecins français. Elle vient en aide aux populations vulnérables, notamment les personnes handicapées, mais aussi les victimes de mines, de restes d'explosifs de guerre, les blessés, les réfugiés, les déplacés, les victimes de catastrophes naturelles, de maladies chroniques ou invalidantes, de violences partout dans le monde. L'association répond à leurs besoins essentiels et spécifiques, améliore leurs conditions de vie et les aide à s'insérer dans la société. Elle est co-lauréate du prix Nobel de la paix 1997 en tant que membre fondateur de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel. Elle a un statut consultatif spécial auprès des Nations Unies depuis 1999.

Quelques faits :

- 1) Environ 10% de la population, soit 650 millions de personnes, vivent avec un handicap. Ils constituent la plus large minorité au monde
- 2) 80% des personnes handicapées vivent dans les pays en développement
- 3) 45 pays seulement ont une législation anti-discriminatoire ou faisant spécifiquement référence aux handicapés
- 4) Dans les zones de guerre, trois enfants sont blessés et handicapés à vie pour chaque enfant tué
- 5) Dans les pays en développement, 90% des enfants handicapés ne sont pas scolarisés

Son intervention :

- Sensibiliser les populations pour prévenir l'apparition de handicap (par exemple, campagne de sensibilisation et de prévention des accidents de la route)
- Mener des projets liés aux mines et aux bombes (programme d'éducation à la prévention des accidents par les mines, déminage et dé-bombage, collecte d'informations sur les accidents...), mettre en place des projets d'urgence
- Promouvoir les droits des personnes handicapées
- Soutenir les associations de personnes handicapées

Association 4

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *Le Secours Catholique*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



Le Secours catholique est une association à but non lucratif créée en 1946 par l'abbé Jean Rodhain. L'association est attentive aux problèmes de pauvreté et d'exclusion de tous les publics et cherche à promouvoir la justice sociale.

Le Secours catholique apporte une aide de proximité grâce à ses délégations diocésaines. L'association est aussi membre du réseau Caritas Internationalis (163 membres répartis en 7 zones géographiques : Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord, Europe, Afrique, Moyen-Orient et Nord de l'Afrique, Asie et Océanie) et apporte sa contribution dans des situations d'urgence humanitaire, de crise politique ou sociale, de pauvreté ou de sous-développement.

Quelques faits :

- 1) En France, 8.5 millions de personnes (soit presque 14% de la population) vivent sous le seuil de pauvreté
- 2) En 2012 la France comptait 112 000 SDF, dont 31 000 enfants, soit une augmentation de 44% par rapport à 2001
- 3) Chaque année, environ 140 000 jeunes sortent du système éducatif sans diplôme et en 2011, on comptait 2,5 millions de personnes illettrées en métropole (soit 7% de la population)
- 4) Les pays en développement comptaient 5,6 milliards d'habitants en 2009
- 5) En 2015, l'extrême pauvreté concernait 702 millions de personnes, soit 9,6% de la population mondiale, vivant avec moins de 1,90\$ par jour

Son intervention :

- Interpeler les pouvoirs publics et l'opinion sur les problèmes de pauvreté, inégalité ou exclusion
- Apporter une aide de qualité le plus rapidement possible dans les situations d'urgence en France et à l'étranger (distribution de vivres, de produits de première nécessité et mise à l'abri de la pluie et du froid) et participer à des projets de développement dans le monde
- Accueillir et nourrir des personnes sans-logis en France
- Accompagner les enfants en difficulté scolaire et proposer des cours de FLE pour les personnes nouvellement arrivés en France ou des cours d'alphabétisation pour celles jamais scolarisées

Association 5

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *Enfants & Développement*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



Enfants & Développement est une ONG qui a été fondée en 1984 sous le nom de “SOS Enfants du Cambodge”, dans le but de venir en aide aux enfants victimes du génocide cambodgien. Elle est alors la première ONG française à s’implanter de manière permanente au Cambodge. Depuis, l’association a étendu ses actions en Asie (au Népal et au Vietnam), et en Afrique (au Burkina Faso). Ces actions sont réparties en quatre domaines d’intervention : le social, l’éducation, la santé et la formation professionnelle. Elle promeut une société dans laquelle les enfants et les jeunes ont accès aux services sociaux, sanitaires, éducatifs et culturels essentiels.

Quelques faits :

- Au Burkina Faso, le taux de préscolarisation est d’environ 4% et, entre 2008 et 2012, seulement 47% des garçons et 33% de filles de 15-24 étaient alphabétisés
- Au Népal, plus de la moitié des élèves de primaire n’accèdent pas au secondaire et seulement la moitié d’entre eux termine leur cursus
- Aujourd’hui, près de 20% des enfants vietnamiens vivent encore dans des conditions difficiles
- Au Cambodge, le risque de mortalité maternelle était de 1/150 (1/6200 en France) en 2010

Son intervention :

- Mettre en place des projets principalement dédiés à la santé maternelle et infantile, à l’éducation, à l’accompagnement social des familles les plus pauvres et enfin à la formation professionnelle des jeunes en difficulté
- Créer des partenariats avec les acteurs locaux lors des projets et favoriser le transfert de compétences pour renforcer l’autonomie
- Communiquer sur les projets
- Promouvoir les droits des enfants, des femmes et des groupes discriminés

Association 6

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *Douleurs sans frontières*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



Douleurs sans frontières (DSF) est une ONG française de solidarité internationale créée en 1996 par des médecins responsables de structures hospitalières.

DSF œuvre dans le domaine de la santé et, plus spécifiquement, dans le domaine de la prise en charge de la douleur physique (douleurs post-opératoires, des brûlés et de la malnutrition) et des symptômes de fin de vie (soins palliatifs). Elle a également développé des programmes de prise en charge de la souffrance morale et psychologique des populations (souffrance des handicapés, détresse dans les orphelinats...).

La plupart de ces médecins avaient acquis précédemment une expérience de la médecine humanitaire en intervenant pour Médecins du Monde, Médecins Sans frontières...

Quelques faits :

- 1) Seulement 4,3 % des êtres humains ne souffrent d'aucune maladie ou handicap (ni biologique, ni physiologique, physique ou mental)
- 2) Parmi les 33 millions de personnes infectées par le VIH à travers le monde, environ 35 % souffrent de douleurs neuropathiques (douleurs permanentes qui ressemblent à une brûlure, coups de poignard...)
- 3) En 2014, 9 personnes sur 10 n'avaient pas accès aux soins palliatifs et seulement 20 pays dans le monde avaient un système de soins palliatifs adéquat, intégré dans leurs systèmes de santé
- 4) En 2011, 153 millions d'enfants étaient orphelins
- 5) En 2014, 5,5 milliards de personnes environ, soit les trois quarts de la population mondiale, vivaient dans des pays où l'accès aux médicaments contenant des stupéfiants est réduit, voire inexistant, et n'avaient qu'un accès insuffisant aux traitements de la douleur modérée à forte, tandis que 17 % de la population mondiale était à l'origine de 92 % de la consommation mondiale de morphine

Son intervention :

- Développer des projets ayant pour objectif de promouvoir, animer et développer toutes les actions qui portent sur la prévention, le diagnostic, le traitement et la prise en charge de la douleur, de la souffrance et des symptômes de fin de vie des populations vulnérables
- Construire des partenariats avec des acteurs locaux et favoriser le transfert de compétences
- Communiquer sur ses projets
- Faire un plaidoyer pour que l'Assemblée Générale des Nations Unies inscrive dans la charte internationale des droits de l'homme, le droit des peuples à disposer des moyens propres à prendre en charge la douleur, la souffrance et les symptômes de fin de vie

Association 7

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *Les restos du cœur*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



Les restos du cœur ont été fondés par l'acteur et humoriste français Coluche en 1985. Ils ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

En 2014-15, 128.5 millions de repas équilibrés ont été distribués par l'association et plus d'un milliard depuis leur création (2 milliards après 2016).

La plus grande partie des ressources de l'association provient des dons et legs (49%) puis des produits des opérations Enfoirés (13% avec notamment les concerts, ventes de CD des artistes) et des subventions des collectivités publique (34%).

Quelques faits :

- 1) En France, 8.5 millions de personnes (soit presque 14% de la population) vivent sous le seuil de pauvreté
- 2) En 2014, les inégalités ont augmenté en France
- 3) En 2012 la France comptait 112 000 SDF, dont 31 000 enfants, soit une augmentation de 44% par rapport à 2001
- 4) 24% des SDF travaillent, mais occupent souvent des emplois à temps partiel, peu qualifiés et précaires
- 5) En 2012, 3,3 % de la population n'avait pas pris de repas durant une journée entière au cours des deux dernières semaines. 7,5 % n'avaient pas les moyens de manger de la viande tous les deux jours

Son intervention :

- 1) Distribuer de la nourriture : des paniers-repas équilibrés à cuisiner chez soi ou des repas chauds, pour ceux qui n'ont pas de toit
- 2) Apporter une aide aux familles avec des bébés : aide matérielle, écoute, conseils en pédiatrie et diététique...
- 3) Accueillir des personnes dans des centres d'hébergement d'urgence, de stabilisation et de réinsertion sociale et aider à accéder à une location stable
- 4) Accueillir et accompagner les personnes privées de chez-soi, notamment pendant les périodes de grand froid

Association 8

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *la Fondation Brigitte-Bardot*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



La fondation Brigitte-Bardot est une fondation créée en 1986 par l'ancienne actrice et mannequin française Brigitte Bardot.

Elle vise à protéger les animaux et à lutter contre toute forme de souffrance animale en France ou à l'étranger.

La fondation agit directement sur le terrain à travers des aides aux refuges, des sauvetages d'animaux, des campagnes de stérilisation d'animaux errants et son assistance aux personnes sans domicile fixe.

Elle est présente dans plus de 60 pays à travers le globe.

74% de ses ressources sont directement consacrés aux animaux.

Quelques faits :

- 1) Chaque année, 140 millions d'animaux sont dépecés pour leur fourrure
- 2) Le trafic d'animaux est à la troisième place des négoce illégaux après ceux de drogues et d'armes
- 3) 65 milliards d'animaux sont tués chaque année, soit 2000 chaque minute, pour la consommation de viande
- 4) En Europe, plus de 11 millions d'animaux ont été torturés et tués dans les laboratoires en 2011 et dans plus de 60% des cas à des fins de recherche et de développement dans les domaines de la médecine humaine, de la médecine vétérinaire, de la dentisterie et dans les études de biologie fondamentale
- 5) 15 500 litres d'eau sont nécessaires pour produire 1 kg de bœuf

Son intervention :

- 5) Soutenir, créer et financer des programmes pour la sauvegarde, les soins aux animaux mais aussi pour la réintroduction d'animaux sauvages dans leur milieu naturel
- 6) Intervenir auprès des gouvernements, organisations afin de renforcer la réglementation pour une meilleure protection de l'animal
- 7) Venir en aide aux associations et refuges en difficulté ou créer des centres de sauvegarde des animaux
- 8) Informer, sensibiliser le public pour modifier sa relation à l'animal

Association 9

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *la Fondation Nicolas Hulot*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

La Fondation Nicolas Hulot est une fondation française qui a été créée en décembre 1990 par le journaliste-reporter, écrivain et homme politique français, Nicolas Hulot. Elle œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donné pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs. Elle soutient aussi des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés afin d'aller vers de nouveaux modèles de société ayant pour objectifs de préserver les biens communs (climat, biodiversité, fonctionnement des écosystèmes, eau douce...) et de partager équitablement les ressources naturelles pour assurer à tous la satisfaction des besoins essentiels.

Quelques faits :

- 1) Entre 1970 et 2012, les ressources naturelles de la planète ont diminué de 30%
- 2) 17.291 espèces sur les 47.677 espèces répertoriées dans le monde sont menacées d'extinction
- 3) En 2013, la température moyenne globale est supérieure de $0,63^{\circ}\text{C} \pm 0,2^{\circ}\text{C}$ par rapport à la moyenne des températures du XXe siècle et le niveau moyen de la mer s'est élevé de $1,7 \pm 0,3$ mm/an sur la période 1901-2010
- 4) 634 000 kilos de déchets (dont 80% proviennent des terres) sont déversés dans les océans chaque seconde, soit 20 milliards de tonnes de déchets par an
- 5) L'eau douce représente environ 3% de l'eau sur terre (les 97% restants sont de l'eau salée)

Son intervention :

- Participer à des programmes d'éducation à l'environnement
- Participer au débat public en proposant et en portant des solutions à mettre en œuvre pour transformer nos sociétés (par exemple, plaidoyers auprès des décideurs politiques) et en s'impliquant aux côtés des acteurs du changement. Pour cela, la fondation s'appuie sur l'information scientifique la plus complète et objective possible concernant, notamment, l'état écologique de notre planète
- Sensibiliser les populations aux problèmes écologiques
- Soutenir des projets pour la nature

Association 10

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, l'*AFM Téléthon*, qui reçoivent l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



L'*AFM Téléthon* est une association créée en 1958 par des malades et parents de malades frappés par des maladies génétiques rares, les maladies neuromusculaires (myopathies, myotomie de Steinert...)

En 1987, elle a organisé pour la première fois, en partenariat avec la chaîne de télévision Antenne 2, un marathon télévisuel, le téléthon, afin de recueillir des fonds et financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

L'Association mène une stratégie d'intérêt général. L'innovation scientifique, médicale et sociale qu'elle encourage bénéficie à l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine toute entière.

Quelques faits :

- 1) 6 000 à 8 000 maladies rares sont dénombrées
- 2) 5 nouvelles sont décrites chaque mois dans la littérature médicale
- 3) Environ 80% des maladies rares ont une origine génétique
- 4) 3 maladies sur 4 sont des maladies pédiatriques générant des incapacités sévères
- 5) Les maladies rares touchent près de 3 millions de personnes en France et 30 millions en Europe

Son intervention :

- Soutenir la recherche et la découverte de traitements innovants (appui à des projets mais aussi création de ses propres laboratoires de recherche)
- Mettre en place des partenariats avec les acteurs de la recherche (au niveau national et international)
- Aider les malades et leur famille (par exemple, accompagnement de proximité, défense des droits des personnes en situation de handicap, création de lieux de répit pour les aidants et les malades...)
- Communiquer auprès du public sur les maladies rares

Association 11

Une entreprise a décidé de verser 10 000 euros à une association/fondation ou ONG. Vous voudriez que ce soit la vôtre, *Reporters sans frontières*, qui reçoive l'argent. Vous devez convaincre l'entreprise de vous faire don de cette somme.



Reporters sans frontières est une ONG internationale fondée en 1985 par quatre journalistes. Elle se donne pour objectif la défense de la liberté de la presse et la protection des sources des journalistes. Il s'agit, d'ailleurs, de la plus vaste organisation internationale de défense de la liberté de la presse, entendue comme droit humain fondamental d'informer et d'être informé et fondement de toute démocratie.

En plus d'un secrétariat international (à Paris), elle compte 8 sections et 4 bureaux dans le monde.

En 2005, elle a été lauréate du Prix Sakharov pour la liberté de l'esprit décerné par le Parlement européen.

Elle publie chaque année un rapport sur l'état de la liberté de la presse dans 180 pays.

Quelques faits :

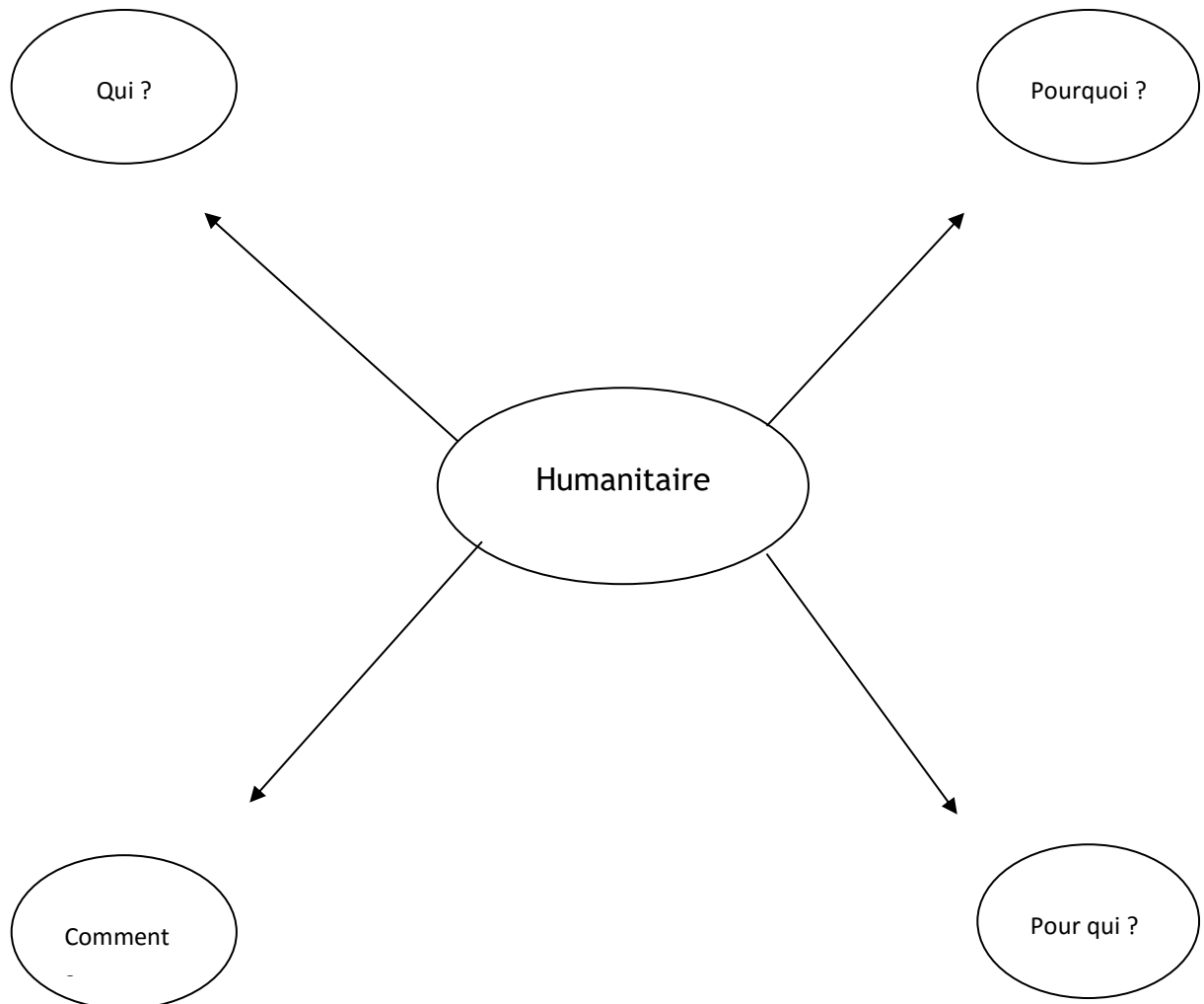
- 1) En 2014, seulement une personne sur sept dans le monde a accès à l'information
- 2) En 2015, 80 journalistes, 19 net-citoyens et 6 collaborateurs ont été tués en raison de leur activité journalistique
- 3) Fin 2015, 153 journalistes étaient en détention pour leurs opinions et 54 toujours otages
- 4) Près de six personnes sur dix (58%) dans le monde vivent dans un pays où des internautes et des blogueurs ont été emprisonnés pour avoir partagé en ligne des contenus portant sur des sujets politiques, sociaux ou religieux
- 5) Entre 2015 et 2016 et encore plus depuis 2013, on a assisté à un recul de la liberté de la presse

Son intervention :

- Informer sur la situation de la liberté de la presse à travers le monde
- Mobiliser les populations et les gouvernements par des campagnes de sensibilisation percutantes et par des actions
- Protéger les journalistes et blogueurs en danger (par exemple, en leur prêtant des casques et des gilets pare-balles ou offrant des formations à la sécurité, physique et digitale...)
- Intervenir auprès des gouvernements et organisations et accompagner les pays souhaitant adopter une législation respectueuse des libertés fondamentales.

Carte mentale : humanitaire

Placez les mots suivants ci-dessous : une personne handicapée – une collectivité publique - un conflit armé – un malade - une ONG – une atteinte aux droits de l’homme - une crise humanitaire - un programme d’aide – une persécution - une inondation - l’ONU – une pandémie - un réfugié – une association – une catastrophe naturelle - l’OCDE – une pandémie – l’OMS – un tsunami - sensibiliser à un problème - une personne déplacée – apporter une aide alimentaire- une guerre – distribuer qqch (un repas, des médicaments, du matériel médical...) – un orphelin - l’UNICEF – la prévention - une victime – faire une campagne (d’information/sensibilisation...) - une séisme/tremblement de terre – soigner - la CE (Commission Européenne) – un enfant soldat – une entreprise - mettre en œuvre un projet – un blessé – une épidémie – une fondation – un esclave - un ouragan – promouvoir qqch - le HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies) – lutter contre qqch (la pauvreté)/pour qqch (les droits de l’homme) - la torture - venir en aide à qqn – protéger qqn/qqch – une veuve - la violence - le PAM (Programme Alimentaire Mondial) – vacciner - un viol - défendre un droit - l’AFD (Agence Française de Développement) – la malnutrition – un SDF – la discrimination- témoigner – l’exclusion – un trafic - évaluer les risques - un État



Réponses :

Qui ? : une ONG, une association, une fondation, l'OCDE, l'ONU, l'UNICEF, le HCR (Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies), l'OMS, le PAM (Programme Alimentaire Mondial), l'AFD (Agence Française de Développement), la CE (Commission Européenne), un État, une entreprise, une collectivité publique

Pourquoi ? : une crise humanitaire, un conflit armé, une guerre, une catastrophe naturelle, un séisme/tremblement de terre, une pandémie, une épidémie, un tsunami, une inondation, une persécution, une atteinte aux droits de l'homme, la malnutrition, la violence, un viol, un ouragan, l'exclusion, la discrimination, la torture, un trafic

Comment ? : un programme d'aide, mettre en oeuvre un projet, venir en aide à qqn, apporter une aide alimentaire, soigner, défendre un droit, sensibiliser à un problème, distribuer qqch (un repas, des médicaments, du matériel médical...), témoigner, faire une campagne, vacciner, promouvoir qch, protéger qqn/qch, la prévention, lutter contre qqch (la pauvreté)/pour qch (les droits de l'homme), évaluer les risques

Pour qui ? : un réfugié, une personne déplacée, un blessé, une personne handicapée, une victime, un enfant soldat, un SDF, un malade, un esclave, un orphelin, une veuve

Exprimer des proportions/pourcentages

Exercice de lecture :

- 1) Lisez les proportions suivantes ci-dessous (pour des personnes)
- 2) Trouvez un maximum d'équivalents (par exemple en pourcentage)

Exemple : 16% des personnes = seize pour cent des personnes = (environ un seizième des personnes)
= environ une personne sur six

$\frac{1}{2}$ =

$\frac{1}{3}$ =

$\frac{1}{4}$ =

$\frac{1}{5}$ =

100% =

80% =

10% =

51% =

RAPPEL

Exprimer des proportions/pourcentages :

100% = cent pour cent des personnes = la totalité des personnes

80% = quatre-vingt pour cent des personnes = huit personnes sur dix = quatre personnes sur cinq = la grande majorité des personnes = la plupart des personnes = beaucoup de personnes

51% = cinquante-et-un pour cent de personnes = la majorité des personnes

50% ou $\frac{1}{2}$ (un demi) = la moitié des personnes = cinquante pour cent (50%) des personnes = une personne sur deux

33% ou $\frac{1}{3}$ = un tiers des personnes = une personne sur trois = trente-trois pour cent des personnes

25% ou $\frac{1}{4}$ = un quart des personnes = une personne sur quatre = vingt-cinq pour cent des personnes

20% ou $\frac{1}{5}$ = (un cinquième des personnes) = une personne sur cinq = vingt pour cent des personnes

16% = seize pour cent des personnes = (environ un seizième des personnes) = environ une personne sur six

10% ou $\frac{1}{10}$ = dix pour cent des personnes = une personne sur dix = un dixième des personnes = une petite minorité des personnes = une petite partie des personnes